

1^{ère} résolution – Approbation du procès-verbal de l’assemblée générale du 24 juin 2021

L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 24 juin 2021.

2^{ème} résolution – Approbation du rapport moral de l'exercice 2021

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral présenté par la présidente du conseil d'administration, approuve ledit rapport de l'exercice 2021.

3^{ème} résolution – Approbation du rapport financier de l'exercice 2021

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier de la trésorière, approuve ledit rapport de l'exercice 2021.

4^{ème} résolution – Approbation des comptes de l'exercice 2021

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve le compte de résultat et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que toutes les opérations traduites par lesdits comptes.

5^{ème} résolution – Décision d'affectation du résultat 2021

L'assemblée générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'imputer le résultat déficitaire de l'association (gestion propre) pour un montant de 122 752,81 euros en report à nouveau.

6^{ème} résolution – Quitus

L'assemblée générale donne aux administrateurs ayant exercé leurs fonctions au cours de l'exercice 2021 quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

7^{ème} résolution - Approbation du projet associatif

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et débattu, approuve le nouveau projet associatif de l'association pour les années 2022-2027 proposé par le conseil d'administration.

8^{ème} résolution – Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'assemblée générale constate que le mandat de Monsieur Philippe BREL arrive à expiration ce jour, et cet administrateur se représente. L'assemblée générale renouvelle le mandat de Monsieur Philippe BREL.

Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

9^{ème} résolution – Renouvellement du mandat d'une administratrice

L'assemblée générale constate que le mandat de Madame Catherine BROSSAIS arrive à expiration ce jour, et cette administratrice se représente. L'assemblée générale renouvelle le mandat de Madame Catherine BROSSAIS.

Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

10^{ème} résolution – Renouvellement du mandat d'une administratrice

L'assemblée générale constate que le mandat de Madame Lucie HERTZ-PANNIER arrive à expiration ce jour, et cette administratrice se représente. L'assemblée générale renouvelle le mandat de Madame Lucie HERTZ-PANNIER.

Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

11^{ème} résolution – Renouvellement du mandat d'une administratrice

L'assemblée générale constate que le mandat de Madame Marine LEZEAN arrive à expiration ce jour, et cette administratrice se représente. L'assemblée générale renouvelle le mandat de Madame Marine LEZEAN.

Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

12^{ème} résolution – Renouvellement du mandat d'une administratrice

L'assemblée générale constate que le mandat de Madame Véronique MOLINARO arrive à expiration ce jour, et cette administratrice se représente. L'assemblée générale renouvelle le mandat de Madame Véronique MOLINARO.

Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

13^{ème} résolution – Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'assemblée générale constate que le mandat de Monsieur Pierre PAJANI arrive à expiration ce jour, et cet administrateur se représente. L'assemblée générale renouvelle le mandat de Monsieur Pierre PAJANI.

Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

14^{ème} résolution – Renouvellement du mandat d'une administratrice

L'assemblée générale constate que le mandat de Madame Alexandra SEIDEL-LAUER arrive à expiration ce jour, et cette administratrice se représente. L'assemblée générale renouvelle le mandat de Madame Alexandra SEIDEL-LAUER.

Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

15^{ème} résolution – Désignation d'une nouvelle administratrice

Madame Sylvie ADJANOHOUN a présenté sa candidature à un poste d'administratrice. Conformément aux statuts, cette candidature est proposée par le conseil d'administration. L'assemblée générale donne mandat d'administratrice à Madame Sylvie ADJANOHOUN.

Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

16^{ème} résolution – Désignation d'une nouvelle administratrice

Madame Ghada AYADI a présenté sa candidature à un poste d'administratrice. Conformément aux statuts, cette candidature est proposée par le conseil d'administration. L'assemblée générale donne mandat d'administratrice à Madame Ghada AYADI.

Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

17^{ème} résolution – Désignation d'une nouvelle administratrice

Madame Jeanne RENAUD-BARON a présenté sa candidature à un poste d'administratrice. Conformément aux statuts, cette candidature est proposée par le conseil d'administration. L'assemblée générale donne mandat d'administratrice à Madame Jeanne RENAUD-BARON.

Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

18^{ème} résolution – Désignation d'une nouvelle administratrice

Madame Aouatef SABETE a présenté sa candidature à un poste d'administratrice. Conformément aux statuts, cette candidature est proposée par le conseil d'administration. L'assemblée générale donne mandat d'administratrice à Madame Aouatef SABETE.

Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

19^{ème} résolution – Fixation du montant de la cotisation 2022-2023

L'assemblée générale fixe le montant de la cotisation pour l'année 2022-2023 (période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023) à 40 €.

20^{ème} résolution – Renouvellement d'adhésion à Paralysie cérébrale France

L'assemblée générale donne son accord pour le renouvellement de l'adhésion d'Envoludia à la Fédération Paralysie cérébrale France.

21^{ème} résolution – Renouvellement d'adhésion au GPF

L'assemblée générale donne son accord pour le renouvellement de l'adhésion d'Envoludia au Groupe polyhandicap France (GPF).